



PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE INTERMUNICIPALE  
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

### **SÉANCE ORDINAIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 15 octobre 2014 à 15 h, à l'hôtel de Région, situé au 161, rue de la Gare à Saint-Jérôme.

#### **PRÉSENCES :**

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme  
Monsieur Germain Richer, maire de la Ville de Prévost  
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie

Sont également présents :

Monsieur Yvan Patenaude, secrétaire de la Régie  
Monsieur Matthieu Ledoux, trésorier de la Régie  
Monsieur Martin Lavoie, directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

2014-10-15/486  
ITEM 1

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2014**

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est ouverte à 15 h 12.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2014-10-15/487  
ITEM 2

#### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 15 OCTOBRE 2014**

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2014-10-15/488  
ITEM 3

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17  
SEPTEMBRE 2014**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 septembre 2014;

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 17 septembre soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2014-10-15/489  
ITEM 4

**ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DU 26 AOÛT AU 30 SEPTEMBRE  
2014**

---

ATTENDU QUE le trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 26 août au 30 septembre 2014;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Gallant

ET RÉSOLU QUE :

Le conseil de la Régie adopte le registre des chèques pour la période du 26 août au 30 septembre 2014;

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques ont été émis;

QUE le président et le trésorier certifient par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2014-10-15/490  
ITEM 5

**RÉSOLUTION D'APPUI AU COMITÉ DE CANDIDATURE DES VILLES DE  
SAINT-JÉRÔME ET MIRABEL DANS SA DÉMARCHE D'OBTENTION DE LA  
FINALE DES JEUX DU QUÉBEC – HIVER 2017**

---

**Considérant** la volonté des villes de Saint-Jérôme et Mirabel d'obtenir l'organisation de la Finale des Jeux du Québec à l'hiver 2017;

**Considérant** que le Cégep de Saint-Jérôme et la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord sont des partenaires privilégiés dans l'organisation des Jeux;

**Considérant** que la Finale des Jeux du Québec constitue une occasion unique de mobiliser la population autour d'un projet commun et d'accroître la fierté des citoyens;

**Considérant** l'impact positif qu'apportera une Finale des Jeux du Québec sur le plan sportif, culturel, économique, vie communautaire et touristique;

**Considérant** que cet événement mettra en valeur la culture laurentienne, son patrimoine, ses institutions et ses artistes;

**Considérant** que la Finale des Jeux du Québec contribuera à la promotion du sport et de l'activité physique auprès de la population;

**Considérant** que les Jeux du Québec est un évènement mobilisateur pour les jeunes des Laurentides, tant pour leur participation comme athlète que comme bénévole;

**Considérant** que le partenariat et l'entraide sont l'axe central de ces Jeux;

**Considérant** la capacité des villes de Saint-Jérôme et Mirabel, en collaboration avec la Commission scolaire Rivière-du-Nord et le Cégep de Saint-Jérôme et de leurs partenaires, à présenter cet événement;

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord appuie la candidature des villes de Saint-Jérôme et Mirabel pour l'obtention de la Finale des Jeux du Québec de l'Hiver 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2014-10-15/491  
ITEM 6

#### **CORRESPONDANCE**

---

- a) Lettre datée du 17 septembre 2014 de monsieur Conrad Tardif, ing. du Consortium Cima+ adressée à monsieur Sacha Desfossés, gestionnaire de projet de la Régie, concernant une subvention d'Hydro-Québec;
- b) Courrier électronique daté du 7 octobre 2014 de monsieur Jean Dumais, maire de la Ville de Saint-Colomban, adressé à monsieur Stéphane Maher, président de la Régie, concernant la sollicitation d'une rencontre officielle afin de connaître les conditions liées à leur éventuelle association à la Régie.

2014-10-15/492  
ITEM 7

#### **VARIA**

---

2014-10-15/493  
ITEM 8

#### **QUESTIONS DU PUBLIC**

---

2014-10-15/494  
ITEM 9

**LEVÉE DE LA SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2014**

---

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU que la présente séance soit et est levée à 15 h 16.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Stéphane Maher,  
Président

---

Yvan Patenaude,  
Secrétaire